

ARRÊTÉ DU MAIRE

**Arrêté municipal
portant dénomination et numérotation de voiries**

Le Maire de Machecoul-Saint-Même,

VU le Code des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2213-1,

Considérant que le numérotage des habitations en agglomération constitue une mesure de police générale que le maire peut prescrire ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 23 novembre 2015 décidant de donner suite à la création de la commune nouvelle de Machecoul St Même à compter du 1^{er} janvier 2016,

VU la délibération n°44_13022025_359 portant sur :

- La dénomination de « impasses des Essards – lieux-dits La Morellerie, Le Moriçais, Le Petit Essard, Le Grand Essard »
- L'adoption du système de numérotation métrique pour chaque point d'adressage avec côté pair et côté impair

ARRÊTE :

Article 1^{er} :

Sur la voie créée et modifiée par la délibération du 13 février 2025, sont arrêtées les numérotations suivantes :

REF dossier	DATE DELIBERATION	REFERENCE CADASTRALE	NUMERO ACTUEL	ADRESSE ACTUELLE	NUMERO FUTUR	ADRESSE FUTURE	COMPLEMENT D'ADRESSE FUTUR	CODE POSTAL	VILLE
AN_impasse des Essards	13/03/2025	E 4271 - E 4272 - E 4274 - E 4275	2	Le Petit Essard	442	impasse des Essards	Le Petit Essard	44270	MACHECOUL-SAINT-MEME
AN_impasse des Essards	13/03/2025	E 2740	6 A	Le Grand Essard	1010	impasse des Essards	Le Grand Essard	44270	MACHECOUL-SAINT-MEME
AN_impasse des Essards	13/03/2025	E 2739	4	Le Grand Essard	1012	impasse des Essards	Le Grand Essard	44270	MACHECOUL-SAINT-MEME
AN_impasse des Essards	13/03/2025	E 2738	6	Le Grand Essard	1014	impasse des Essards	Le Grand Essard	44270	MACHECOUL-SAINT-MEME
AN_impasse des Essards	13/03/2025	E 1269	1	Le Moriçais	267	impasse des Essards	Le Moriçais	44270	MACHECOUL-SAINT-MEME

Article 2 :

La directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Machecoul-Saint-Même, le 28 octobre 2025

Le Maire

Laurent ROBIN



Laurent ROBIN,
Le Maire

AR-Préfecture de Nantes

044-200056455-20251028-7-AI

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 28-10-2025

Publication le : 28-10-2025



impasse des Essards

Point 0

Le nom des lieux-dits La Morellerie, Le Petit Essard, Le Grand Essard ne disparaissent pas des futures adresses.
La numérotation se fera au mètre avec comme point 0 l'intersection avec la voie qui passe devant La Martinière.